



BP RESPONSABLE DE CHANTIERS FORESTIERS

sur
7
mois

VERS QUELS DÉBOUCHÉS ?

- Chef d'entreprise de travaux forestiers,
- Chargé de production en sylviculture,
- Conducteur de travaux,
- Conducteur d'engins forestiers,
- Ouvrier qualifié en sylviculture.

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Le Brevet Professionnel (BP) se prépare en 7 mois
- Avoir 18 ans
- Être demandeur d'emploi
- Avoir un diplôme de niveau 3

EXAMEN

- Le BP est un diplôme de niveau 4, délivré par le Ministère de l'Agriculture, obtenu à partir d'Unités Capitalisables (UC)
- RNCP N°14925

POURSUITE D'ÉTUDES

- Un autre BP,
- Certificat de Spécialisation (CS).

TARIFS (1)

- Frais pédagogiques et frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration..) nous consulter ou voir le site internet.
- Pour les adultes, possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle Emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails, nous consulter



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

31 DURÉE

- 800 h à la MFR
- 400 h en entreprise / organisme

R RYTHME D'ALTERNANCE

- 4 à 5 semaines à la MFR
- 2 semaines en entreprise

S STATUTS

- Contrat de professionnalisation
- Programme Régional de Formation
- Congés Individuels de Formation

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Secteur public :

- Office National des Forêts
- Collectivités territoriales

Secteur privé :

- Coopératives
- Entreprises de la transformation du bois
- Exploitations forestières
- Associations, groupements de propriétaires forestiers...

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- C 3A/B : Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise du secteur des travaux forestiers / Elaborer un projet professionnel de salariat dans le secteur des travaux forestiers
- C 4 : Gérer une entreprise de travaux forestiers dans une perspective de durabilité
- C 5 : Gérer un chantier de travaux forestiers dans le respect du cahier des charges, de la sécurité et de l'environnement
- C 6 : Identifier une station forestière dans le but d'une intervention de travaux forestiers
- C 7 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques pour conduire un peuplement forestier
- C 8 : Entretien des matériels et équipements de l'entreprise dans le respect de la sécurité et de l'environnement
- C 9 : Réaliser un chantier de renouvellement, d'entretien et d'amélioration du peuplement dans le respect de la sécurité et de l'environnement
- C 10 : Réaliser un chantier d'exploitation forestière dans le respect de la sécurité et de l'environnement
- C 11 et C12 : UCARE (Utilisation du débuseur, utilisation du GPS)

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- C 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
- C 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux du milieu forestier

Les +

AUTRES QUALIFICATIONS :

- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (obligatoire).

SITE DE FORMATION

MFR Ecole de Javols
Route d'Aumont
48130 PEYRE EN AUBRAC
04 66 42 84 21
mfr.javols@mfr.asso.fr

www.mfr-javols.fr



Etablissement privé de formations sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture sous le N°L4808

www.mfr-occitanie.fr

